

DIRECTION AMENAGEMENT  
URBANISME ENVIRONNEMENT  
LM/FL

## CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 27 SEPTEMBRE 2007

**OBJET : ZAC de Kerdroual : avenant de transfert du cabinet Debard au profit du cabinet d'architecture Debard – David – Le Corvec**

---

Rapporteur : Pierre CHAMPEAUX

Un marché a été signé le 13 février 2007 avec le groupement Pascal DEBARD/ Yannis LE QUINTREC, Monsieur DEBARD étant mandataire pour l'étude urbaine et paysagère de la ZAC de Kerdroual.

Suite au changement de mode d'exercice et du statut social, la société DEBARD a changé de dénomination à savoir Cabinet d'architecture DEBARD, DAVID, LE CORVEC.

Il est proposé de passer un avenant de transfert pour cette opération.

Le Conseil Municipal, vu l'avis favorable de la commission « Urbanisme, Environnement, Travaux », après en avoir délibéré,

➤ **AUTORISE** le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer cet avenant de transfert.

Délibération adoptée à l'unanimité.

---

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Pour le Maire,  
L'Adjoint délégué

Pierre CHAMPEAUX